

# PROPOSITIONS DES PRINCIPALES FAMILLES POLITIQUES EUROPÉENNES

## SUR LES GRANDS THÈMES DE LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Ce texte est le produit des réflexions d'un groupe de travail présidé par **PASCAL LAMY**, président emeritus de l'Institut Jacques Delors, avec **CHRISTINE VERGER**, conseillère de l'Institut Jacques Delors comme rapporteure, composé de **PERVENCHE BERÈS**, députée européenne, **JEAN-LOUIS BOURLANGES**, député français, **THIERRY CHOPIN**, conseiller spécial auprès de l'Institut Jacques Delors, **MONICA FRASSONI**, co-présidente d'un parti européen, **VALENTIN KREILINGER**, chercheur au Jacques Delors Institut – Berlin, **ALAIN LAMASSOURE**, député européen, **ALESSIA MOSCA**, députée européenne, et **GENEVIÈVE PONS**, directrice du bureau de Bruxelles de l'Institut Jacques Delors.

Le document suivant présente, pour les 11 thèmes identifiés dans la précédente note de l'Institut Jacques Delors « La campagne pour les élections européennes : quels thèmes ? quels clivages ? »<sup>1</sup>, les positions exprimées dans les documents adoptés lors des divers congrès et réunions tenus jusqu'à présent à cet effet, par cinq partis politiques européens représentant 79,89% des sièges au Parlement européen élu en 2014. Ils illustrent leurs programmes pour les élections à venir.

Cette analyse des textes publiés par les partis (qui ne couvrent pas l'ensemble des problématiques européennes) est la troisième d'une série de décryptages réalisés par l'Institut Jacques Delors. Elle sera suivie d'ici le mois de mai d'un document sur l'évolution du Parlement européen, puis d'une esquisse de ce que pourrait être un programme pour la prochaine législature susceptible de recevoir

le soutien d'une majorité stable au Parlement européen.

Cette analyse est fondée sur :

- 1. les documents** publiés par le Parti populaire européen (PPE), lors de son congrès d'Helsinki des 13 et 14 novembre 2018<sup>2</sup> ;
- 2. le manifeste** adopté lors du congrès du PSE des 22 et 23 février 2019 à Madrid<sup>3</sup> ;
- 3. le manifeste** de l'Alliance des Libéraux Démocrates Européens (parti ALDE), adopté lors du congrès de Madrid des 8 et 10 novembre 2018<sup>4</sup> ;
- 4. le manifeste** du Parti des Verts Européens (Verts) adopté lors de leur congrès des 23-25 novembre 2018 à Berlin<sup>5</sup> ;
- 5. le programme** présenté par les Conservateurs et Réformistes Européens (ECR) le 28 novembre 2018 à Bruxelles.<sup>6</sup>

1. Groupe de travail sur les élections européennes, « La campagne pour les élections européennes : quels thèmes ? quels clivages ? », décryptage du 5 février 2019.
2. Congrès d'Helsinki du PPE, 13 et 14 novembre 2018.
3. Manifeste du PSE, Madrid, 22 et 23 février 2019.
4. Manifeste de l'Alde, Madrid, 8 et 10 novembre 2019.
5. Manifeste des Verts, Berlin, 23 et 25 novembre 2019.
6. Programme de l'ECR, Bruxelles, 28 novembre 2018.

Toujours dans le doute quant à la forme de leurs expressions futures, les groupes Europe des Nations et des Libertés (ENL) et Europe de la liberté et de la démocratie directe (EFDD), n'ont annoncé ni congrès, ni publication d'un manifeste. Enfin, le groupe de la Gauche Unitaire Européenne (GUE) n'a, pour l'instant, pas non plus prévu la tenue d'un congrès destiné à l'adoption d'un manifeste commun.

La note précédente de l'Institut Jacques Delors sur les thèmes et les clivages décrivait néanmoins certaines de leurs positions sur les différents sujets, telles qu'exprimées lors des débats de la dernière législature.

Il est à noter aussi que de nouveaux mouvements politiques, non encore constitués en partis politiques européens, ont vu le jour. Volt, par exemple, qui représente une jeune génération de pro-Européens, très engagés pour une union politique plus forte, des citoyens plus actifs, une approche tournée notamment vers l'éducation et l'économie verte, compte bien s'engager pleinement dans la campagne des élections européennes.

Les cinq documents cités ci-dessus constituent la plateforme européenne des candidats de ces familles politiques à la présidence de la Commission (« Spitzenkandidaten »). Ces candidats, désignés lors des congrès et réunions de ces familles politiques, feront campagne dans les différents États membres sur la base de ces textes.<sup>7</sup> Ce sont en effet les partis (européens et nationaux) qui font campagne et non les groupes parlementaires.

Les documents réunis expriment des convergences et des divergences de points de vue, qu'il sera intéressant, pendant la campagne électorale, de comparer aux positions des partis nationaux appartenant aux familles concernées.

Certaines de ces familles (en particulier PPE, S&D, ALDE, et peut-être Verts) seront-elles à même, après les élections, de former une coalition élargie en vue d'élire le Président de la Commission<sup>8</sup> et d'adopter un programme

de travail commun pour la future législature ? Et sur quelle base ?

Tel est l'un des grands enjeux de cette élection, qui tendra par ailleurs à mettre en avant, pendant la campagne, les divergences plus que les convergences, afin d'obtenir un nombre de suffrages aussi important que possible.

## 1. L'Europe, passoire ou forteresse ?

### Principales approches-propositions :

- **contrôle des entrées sur le territoire européen ;**
- **développement de voies légales d'immigration ;**
- **politiques d'intégration ;**
- **coopération avec les pays de départ ou de transit.**

L'harmonisation des systèmes d'asile est un point défendu par quatre des principaux partis européens. Le PSE et l'ALDE proposent notamment la création d'un système unique d'asile européen. Le Parti vert européen souhaite créer une alternative au règlement de Dublin à travers la mise en place de standards et de règles communes sur les mobilités et les migrations. Les arrivants seraient répartis de manière équitable entre les États membres en prenant en compte des liens éventuels pouvant exister avec un État membre en particulier.

Un rôle accru de l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes est défendu par le PPE, les Socialistes et l'ALDE. Le PPE fait du combat contre les migrations illégales sa priorité et veut rompre le lien entre les sauvetages et l'accès au territoire européen. Pour cela le système de comparaison d'empreintes digitales EURODAC serait déployé. Le renforcement de la coopération entre l'OTAN et les pays voisins « de transit » est également prévu afin de lutter contre le trafic d'êtres humains.

<sup>7</sup> Cf. l'infographie sur les Spitzenkandidaten en annexe

<sup>8</sup> Groupe de travail sur les élections européennes, « [Parlement européen : quel hémicycle ? quelle Europe ?](#) », Décryptage, 25 octobre 2018

L'ALDE estime que des accords migratoires avec les pays de transit doivent être signés afin d'assurer un soutien financier à ces pays accueillant les migrants, de sorte à faciliter l'intégration des réfugiés et à garantir le retour des migrants dans ces pays sûrs.

L'augmentation des voies légales pour l'immigration reste défendue par les Verts et le PSE. Ce dernier la combine à une politique de retour pour les illégaux et d'aide au développement au moyen notamment d'un plan d'investissement global pour l'Afrique.

L'intégration des réfugiés en Europe est un engagement du parti ALDE qui souhaite ouvrir de nouvelles voies d'immigration professionnelle et d'éducation pour ceux qui investissent dans le pays d'accueil. De plus, le parti propose que la carte bleue européenne devienne un permis de travail à échelle européenne.

Enfin, deux partis s'opposent à l'Europe forte : les Verts sont contre les plateformes régionales de débarquement en dehors de l'Union européenne et l'ALDE refuse la réintroduction de frontières internes. Sur ce dernier point, le PPE les rejoint, tout comme le PSE qui insiste sur le maintien de frontières extérieures sûres.

L'Alliance des Conservateurs et Réformistes Européens (ACRE) insiste sur le maintien des souverainetés des États membres dans la gestion de la crise migratoire. Elle critique fortement les mécanismes de redistribution des arrivants tels que mis en place dans le règlement de Dublin III. Elle propose un renforcement de l'Agence FRONTEX sans que cette dernière ne prenne le pas sur les compétences des États membres dans le contrôle de leurs frontières. L'ACRE insiste toutefois sur le maintien de frontières ouvertes au sein de l'Espace Économique Commun.

## 2. L'Europe, technocratie ou démoï-cratie ?

### Principales approches-propositions :

- **renforcement de la participation citoyenne ;**

- **plus de transparence et de principe de responsabilité dans les institutions**

Le manque de transparence des institutions est évoqué par quatre des partis européens. Le Parti populaire européen estime qu'il faudrait plus de transparence et de redevabilité en matière de corruption. Le Parti socialiste européen fustige le manque de transparence au Conseil et estime que le Parlement européen et la société civile devraient participer à ses discussions grâce à un renforcement de la participation citoyenne depuis l'échelon local et à une plus grande transparence des processus décisionnels à tous les niveaux. Les Verts souhaitent rendre publiques toutes les décisions prises au Conseil. Enfin, l'Alliance des libéraux et des démocrates souhaiterait davantage de transparence au Conseil européen.

Les Verts souhaiteraient également rendre obligatoire pour toutes les institutions européennes la création d'un registre des lobbies. Un organe indépendant chargé d'assurer la transparence et le respect des règles d'éthique serait également créé.

La réduction de la bureaucratie est un des objectifs visés par l'ALDE et les Verts. Les Sociaux-démocrates veulent établir plus de règles dans le Code de Conduite des commissaires. Enfin, les Verts s'engagent à renforcer la démocratie en Europe en développant une démocratie supranationale, à travers l'adoption des listes transnationales au Parlement européen. Ce parti souhaite également donner plus de pouvoirs aux citoyens européens en simplifiant la procédure d'initiative citoyenne européenne et en donnant la possibilité aux citoyens de réformer les Traités européens.

Pour l'Alliance des Conservateurs et des Réformistes Européens, la « procédure du carton rouge » et la « procédure du ticket de retour » devraient permettre à au moins un tiers des parlements nationaux de l'Union de respectivement mettre un terme à un processus législatif lancé par les institutions européennes et de proposer le retrait d'une législation européenne. L'ACRE insiste sur la

nécessité d'écouter la voix des citoyens avant la mise en place des politiques européennes pour déboucher sur des politiques de coopération satisfaisante pour les États membres en sortant de la « bulle bruxelloise ».

### 3. Élargissement, stop ou encore ?

#### Principales approches-propositions :

- **plus d'élargissement**
- **pas d'élargissement futur**

Le Parti populaire européen, le Parti socialiste européen et l'Alliance des libéraux et des démocrates évoquent la possibilité de l'élargissement de l'Union européenne aux pays des Balkans. Le PPE évoque même une forme d'assistance à l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie pour accomplir les réformes nécessaires à la poursuite de leur intégration. Il n'est pas précisé quelle serait la forme de cette intégration future.

Les Socialistes, préoccupés par la détérioration de la démocratie, des droits de l'Homme et de la liberté d'expression, refusent toute négociation avec la Turquie, de même que le PPE.

Le Parti vert européen ne mentionne pas la question de l'élargissement dans son manifeste, tout comme l'ACRE.

### 4. L'Europe, coûts-bénéfices ?

#### Principales approches-propositions :

- **plus de contrôle citoyen des politiques économiques**
- **plus de transparence dans l'attribution des fonds et leur utilisation**

Le Parti socialiste européen défend dans son manifeste une économie respectueuse des choix démocratiques. Le parti estime que l'Eurogroupe doit être doté d'un président permanent membre de la Commission européenne et qui rendrait des comptes au Parlement européen. Il appelle à « des mesures fortes contre le détournement des fonds publics ou

des fonds européens, que ce soit à des fins privées ou dans le but de renforcer un pouvoir politique. » Les libéraux souhaitent plus de transparence dans la gestion des fonds européens et les Verts, plus de transparence de la Banque Centrale Européenne.

Le manifeste du PPE n'aborde pas directement cette question, objet de nombreux débats ou désaccords entre les États membres.

L'ACRE propose un « Great Review » pour améliorer le rapport coût-efficacité de l'Union. Elle propose une réforme du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) et une analyse du coût-bénéfice des agences européennes.

### 5. L'Europe, austérité imposée ou saine gestion ?

#### Principales approches-propositions :

- **respect de l'équilibre budgétaire**
- **politiques d'investissement pour relance économique**

Les sociaux-démocrates estiment que pour améliorer la vie quotidienne des Européens, le principe d'équilibre budgétaire ne devrait pas prendre le pas sur les investissements.

Les Verts veulent mettre en place un « New Deal Vert » pour surmonter le paradigme de l'austérité et assurer un développement économique qui bénéficie à tous.

Le manifeste du PPE et celui de l'ALDE insistent surtout sur la nécessité de préserver les équilibres budgétaires.

Ces distinctions reflètent très clairement le clivage « droite-gauche » tel que décrit dans la précédente note du groupe de travail.<sup>9</sup>

L'ACRE ne se prononce pas sur l'équilibre budgétaire ou sur les politiques d'investissement mais insiste sur la nécessité de maintenir la stabilité du marché européen.

### 6. Énergie, climat, environnement, santé : qui paie la facture de la transition ?

<sup>9</sup> Groupe de travail sur les élections européennes, « La campagne pour les élections européennes : quels thèmes ? quels clivages ? », Décryptage, 5 février 2019

### **Principales approches-propositions :**

- **transition et croissance économique**
- **transition, justice sociale et éthique commerciale**

L'application des Accords de Paris fait partie des priorités pour le Parti vert européen et l'Alliance des libéraux et des démocrates. Tous les partis ont pour objectif la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Le PPE veut mettre en place de nouveaux objectifs pour les énergies renouvelables. Le S&D voudrait instaurer un dialogue avec les industries automobiles pour une mobilité bas carbone. Les libéraux ont établi un objectif zéro carbone d'ici 2050.

Les Verts, en particulier, considèrent que la mission principale de l'Union européenne est de s'équiper pour guider la transition écologique.

L'amélioration de la gestion des déchets a été abordée par les Verts et les Socialistes, et le PPE promet un recyclage complet du plastique d'ici la fin de la prochaine décennie.

La mise en place d'une Union de l'énergie à échelle européenne est évoquée par le PPE et le S&D. Un renforcement du Système d'échange de quotas d'émission est prôné par le parti ALDE et le Parti vert européen. Ce dernier souhaiterait faire de l'Union européenne un leader en matière d'écologie en mettant en place un principe d'extraterritorialité européenne pour les questions environnementales et climatiques. Il veut également augmenter les fonds internationaux pour le climat. Son « New Deal » vert a pour ambition de lier les justes environnementale et sociale.

Tous les partis soulignent les dimensions sociales et économiques des questions environnementales. Le PPE considère la dimension sociale de la transition énergétique par le prisme de la requalification des travailleurs et souhaite notamment développer la bio-économie. Le S&D a pour objectif de faire converger l'économie verte avec le progrès social avec un fonds européen pour une transition juste et un Pacte européen pour le développement durable. Quant aux Verts, ils ont pour intention de mettre en place une série de politiques pour une économie plus respectueuse de l'environnement.

L'ACRE ne se prononce pas sur la question écologique mais précise son opposition au projet Nord Stream 2, militant pour une indépendance énergétique européenne.

## **7. L'Europe, une puissance face aux menaces externes?**

### **Principales approches-propositions :**

- **augmentation des fonds de la défense**
- **partage des ressources et de la recherche dans le domaine de la défense**
- **protection des frontières externes à l'Union**
- **vente d'armes**
- **traités de libre-échange**
- **outils du multilatéralisme**

Le thème de la défense a été repris surtout par trois partis politiques européens. Les partis PPE, S&D et ALDE envisagent une Europe de la défense en coopération avec l'OTAN avec des ressources augmentées. Le PPE prévoit le renforcement de l'Agence européenne de la défense et de la surveillance des frontières externes pour protéger Schengen. L'ALDE souhaite favoriser l'imposition de règles comme un outil collectif diplomatique et militaire. Enfin, le Parti socialiste européen évoque un partage des ressources et de la recherche pour renforcer l'industrie de la défense européenne et l'harmonisation plus poussée des systèmes de renseignement des États membres.

Les positions de ces trois partis (PPE, S&D, ALDE) divergent nettement de celles des Verts. Ces derniers refusent toute augmentation du Fonds européen de la défense. Ils s'opposent également à l'exportation d'armes vers les dictatures et les groupes armés et s'engagent à travailler activement au désarmement et à l'interdiction des armes nucléaires et robotisées. Les Verts souhaitent cependant mettre en place une politique européenne de la défense et de la sécurité ainsi qu'un fonds européen pour combattre la radicalisation.

L'ACRE est favorable à une coordination en matière de défense plus accrue dans l'Union sans pour autant nuire à l'importance stratégique de l'OTAN.

Sur la politique commerciale, les Verts s'opposent également aux autres partis. Les Verts refusent les traités CETA (Canada), TTIP (États-Unis), TISA (OMC-services). Ils estiment que les Accords de Paris et les objectifs de développement durables devraient former la base de tous les traités internationaux. Ils souhaiteraient néanmoins favoriser les réformes de l'OMC, le multilatéralisme et un libre-échange basé sur des règles bien établies.

Ce parti veut également responsabiliser les multinationales et leurs chaînes de production vis-à-vis du respect des droits de l'Homme et des objectifs du développement durable.

Quant aux trois autres partis (PPE, ALDE, S&D), ils militent pour un libre-échange qui permet d'éviter le dumping et respecter le principe de subsidiarité. Le PSE insiste surtout sur la nécessité pour l'Union européenne d'intégrer dans les futurs accords commerciaux des normes sociales et environnementales contraignantes, les droits humains, la protection des consommateurs et les droits des travailleurs. Le PSE insiste aussi sur une réforme de l'ONU pour renforcer le multilatéralisme.

Enfin, l'ACRE propose la signature de dix nouveaux traités de libre-échange d'ici 2024.

## 8. L'Europe " sociale", utopie ou réalité ?

### Principales approches-propositions :

- **l'Europe comme base d'un système social européen**
- **le social comme une compétence principalement nationale**

Pour le PPE, « la politique économique est une politique sociale et la politique sociale est une politique économique ». Une politique sociale efficace est celle qui permet à chacun

d'agir pour tirer profit de l'économie. Les réseaux de solidarités doivent d'abord être tissés au niveau des communautés locales et toute politique sociale européenne, en tant que compétence partagée, doit s'assurer de respecter les principes de subsidiarité et de proportionnalité. Enfin, le PPE rappelle que la famille est le premier socle social sur lequel s'appuyer pour mener des politiques sociales fructueuses.

Le Parti socialiste européen (PSE), à la différence du PPE fait de l'Europe sociale un thème central et propose quant à lui de mettre en œuvre les 20 principes du Socle européen des droits sociaux. Afin d'éviter que l'écart ne continue de se creuser entre les États membres, les régions, les villes, les genres et les individus, il affirme que la lutte contre les inégalités devra être au cœur de toutes les politiques de l'UE. Des systèmes fiscaux redistributifs et proportionnels devront s'associer à une imposition des bonus, dividendes et stock-options pour garantir un partage des profits générés et rendre les sociétés plus justes. Le PSE propose d'instaurer un cadastre des revenus, richesses et régimes fiscaux, pour avoir une idée claire de la réalité et de l'efficacité de la fiscalité dans l'Union. Il propose également d'établir un cadre européen de réglementation des salaires minimums, en fonction des spécificités de chaque pays. Faire en sorte que l'Autorité européenne du travail, qui verra bientôt le jour, soit assez solide pour mettre fin aux abus et garantir une couverture sociale effective pour tous les travailleurs d'Europe, sera un des mots d'ordre de la campagne du PSE sur le volet social.

Très peu vocale sur le sujet, l'ALDE propose une évaluation des politiques publiques des États membres pour l'accès des femmes au marché du travail.

Enfin, les Verts proposent que les droits sociaux constituent l'un des piliers majeurs de l'Union européenne, en légiférant en matière de salaire minimum et de niveaux adéquats de sécurité sociale dans les États membres. Ils précisent dans leur manifeste que des visions plus ambitieuses sont nécessaires

notamment au vu des études menées sur le revenu universel.

L'ACRE précise que l'UE est avant tout un marché unique et ne possède pas de compétences dans le social.

## 9. Les impôts et l'Europe

### Principales approches-propositions :

- **fiscalité européenne**
- **transparence fiscale en Europe**

Dans son manifeste, le PPE met l'accent sur le rôle à jouer des instances européennes dans le combat contre l'évasion fiscale (notamment en coopération avec l'OCDE) mais rappelle que la fiscalité est avant tout une compétence nationale et qu'à ce titre, toute forme de double taxation devrait être évitée. Leur manifeste évoque un premier pas vers l'harmonisation des fiscalités européennes mais sans plus de précision et propose d'harmoniser la fiscalité de l'économie numérique à l'échelle globale.

Le PSE propose un budget européen plus ambitieux. Il ouvrirait à une baisse des contributions des États membres et impliquerait que l'Union se dote de plus de ressources propres. Ces ressources incluraient une taxe verte, la taxation du secteur du numérique, les profits de la BCE, une part de la CCCTB<sup>10</sup> et la taxation des transactions financières (TTF).

Les Verts proposent une réforme fiscale écologique au sein de laquelle les États membres devraient augmenter leur fiscalité sur les énergies fossiles et encourager des impôts environnementaux à l'échelle européenne (notamment sur le plastique et l'aviation). Leur programme met l'accent sur l'amélioration des règles sur le blanchissement d'argent et le renforcement des capacités d'investigation de l'Union, des mesures sur les paradis fiscaux, et davantage de transparence des marchés financiers et des activités spéculatives. La TTF et une plus grande harmonisation fiscale dans l'Union sont des objectifs majeurs de leur manifeste. De même au PSE.

L'ACRE refuse toute harmonisation fiscale et tout transfert de compétences fiscales vers l'Union européenne. Elle refuse également la majorité qualifiée dans les institutions européennes et soutient une politique d'intégration flexible, laissant le choix aux États membres d'adopter ou non les politiques recommandées par les institutions européennes.

## 10. L'Europe, une colonie numérique ?

### Principales approches-propositions :

- **opportunités économiques**
- **protection des citoyens**

Le PPE et l'ALDE proposent la mise en place d'un marché unique du numérique pour garantir la compétitivité de l'Union européenne et les innovations dans le domaine des nouvelles technologies, la mise en place d'un cadre juridique vraiment homogène dans l'ensemble des États membres à même de poursuivre l'harmonisation des politiques de protection des données (proposition que l'on retrouve chez le PSE et les Verts). Les deux partis insistent pour que des fonds structurels de l'Union européenne soient utilisés pour accroître la couverture dans toute l'UE de l'internet haut débit.

Le PPE rappelle la nécessité d'œuvrer activement pour veiller à ce que tous les citoyens puissent disposer des compétences qui leur permettront de s'épanouir dans l'économie numérique. De son côté, le PSE rappelle la nécessité de gérer les changements sociétaux profonds qui en découleront et de faire en sorte que le statut des travailleurs soit clair et respecte la législation : soit employé, soit indépendant (sujet particulièrement important pour les nouvelles formes d'emploi, telles que le travail via des plateformes numériques). Il voit aussi dans ce secteur une grande opportunité pour l'emploi et la prospérité économique.

L'ALDE insiste sur le besoin de garantir à la fois la propriété intellectuelle et le libre accès, tout en évitant les monopoles pour assurer une compétition pour développer des services innovants. Le parti précise qu'un cadre

<sup>10</sup>. Common Consolidated Corporate Tax Base – Assiette commune consolidée pour l'impôt des sociétés

légal solide pour les nouvelles technologies comme la Block Chain ou l'intelligence artificielle devrait être créé. Ces législations devraient se concentrer sur les applications de ces technologies et non pas sur les technologies elles-mêmes.

Allant encore plus loin, les Verts souhaiteraient que les communications électroniques soient intégralement cryptées et que la prise de décision au moyen d'algorithmes soit limitée. Enfin, ils insistent pour que l'Europe soit plus impliquée dans la mise en place de règles internationales à ce sujet.

L'ACRE ne mentionne pas le sujet.

## 11. Quels moyens institutionnels pour une Europe efficace ?

### Principales approches-propositions :

- **réformes institutionnelles**
- **création de nouveaux corps institutionnels**

Des évolutions institutionnelles sont évoquées par l'ensemble des partis. Le PPE propose notamment un débat sur le fonctionnement des institutions européennes qui aurait des effets positifs sur la confiance des citoyens en l'Union européenne. Les Socialistes proposent de renforcer la méthode communautaire.

L'ALDE et les Verts souhaiteraient renforcer les pouvoirs du Parlement européen en lui octroyant un véritable pouvoir d'initiative législative. Les Verts insistent sur le nécessaire dépassement du droit de veto, et rejettent toute renationalisation. L'ALDE souhaiterait remplacer l'unanimité (au Conseil) par les procédures législatives normales.

De plus, les Verts proposent que les changements éventuels aux Traités se fassent par référendum au suffrage universel. Une convention parlementaire ouverte à la société civile ou une assemblée constituante élue avec un mandat du Parlement européen et des représentants des États membres serait également créée.

L'ACRE propose de considérer des modifications aux Traités européens si nécessaire pour une Europe plus « légère », plus efficace, moins coûteuse et plus respectueuse des gouvernements nationaux.

## Pour conclure

Une chercheuse de la London School of Economics, Miriam Sorace, a publié le 14 février 2019 les résultats d'un algorithme ayant identifié 16 thèmes, à partir de la documentation (manifestes, résolutions, déclarations et autres) publiée par l'ensemble des partis/groupes européens.<sup>11</sup> Les conclusions de cette recherche se rapprochent de notre analyse précédente.

Il s'en dégage, comme prévu, une forte polarisation entre les groupes non-euroceptiques et relativement modérés (essentiellement PPE, S&D, ALDE et Verts) et les autres (forces nationalistes et réactionnaires).

Les premiers abordent les mêmes thèmes mais avec des nuances plus ou moins fortes selon leurs positionnements politiques, formant de fait un arc allant du centre droit au centre gauche.

Ainsi, concernant les droits civils, les Socialistes sont les plus allants. De même sont-ils les plus soucieux de la dimension sociale de la politique économique (emplois, revenus, fiscalité).

Même s'ils attachent une certaine importance aux questions du climat et de l'environnement, cette attention est moins prééminente que chez les Verts, qui sont très engagés, de façon générale sur les questions sociales et d'environnement et très réservés sur les accords de libre-échange.

Quant aux libéraux, ce sont les plus intéressés par la dimension économique (commerce, croissance, innovation, investissement).

Le PPE est également centré sur les questions économiques, mais sa principale priorité concerne l'ordre public, la sécurité, les valeurs et la politique étrangère.

11. Miriam Sorace, *Topic-modelling the 2019 European Parliament elections: The long awaited battle over the 'soul of Europe'?*, LSE, 14 février 2019

Le positionnement futur de l'ACRE qui se place généralement du côté des nationalistes reste incertain, après le départ probable des députés conservateurs britanniques qui constituaient leur première délégation. Leur approche intergouvernementale privilégie dans l'ensemble les questions économiques.

Les trois premiers sont également partisans d'une plus grande transparence, d'une augmentation des pouvoirs du Parlement européen, et d'opportunités accrues pour la participation des citoyens, les Verts souhaitant le renforcement d'une démocratie supranationale.

Paradoxalement, la question de l'immigration n'apparaît pas comme centrale pour les familles PPE, S&D, ALDE et Verts, à l'inverse des partis eurosceptiques.

Ces derniers font de la démocratie directe un sujet à traiter avec une plus grande urgence.

Au terme de cette analyse, on ne peut que s'interroger sur la comparaison entre les arêtes des questions qui se posent<sup>12</sup> et un flou relatif des positions recensées chez la plupart des partis sur de nombreux thèmes. Comme si certains sujets difficiles étaient esquivés par les partis ne se situant pas aux extrêmes.

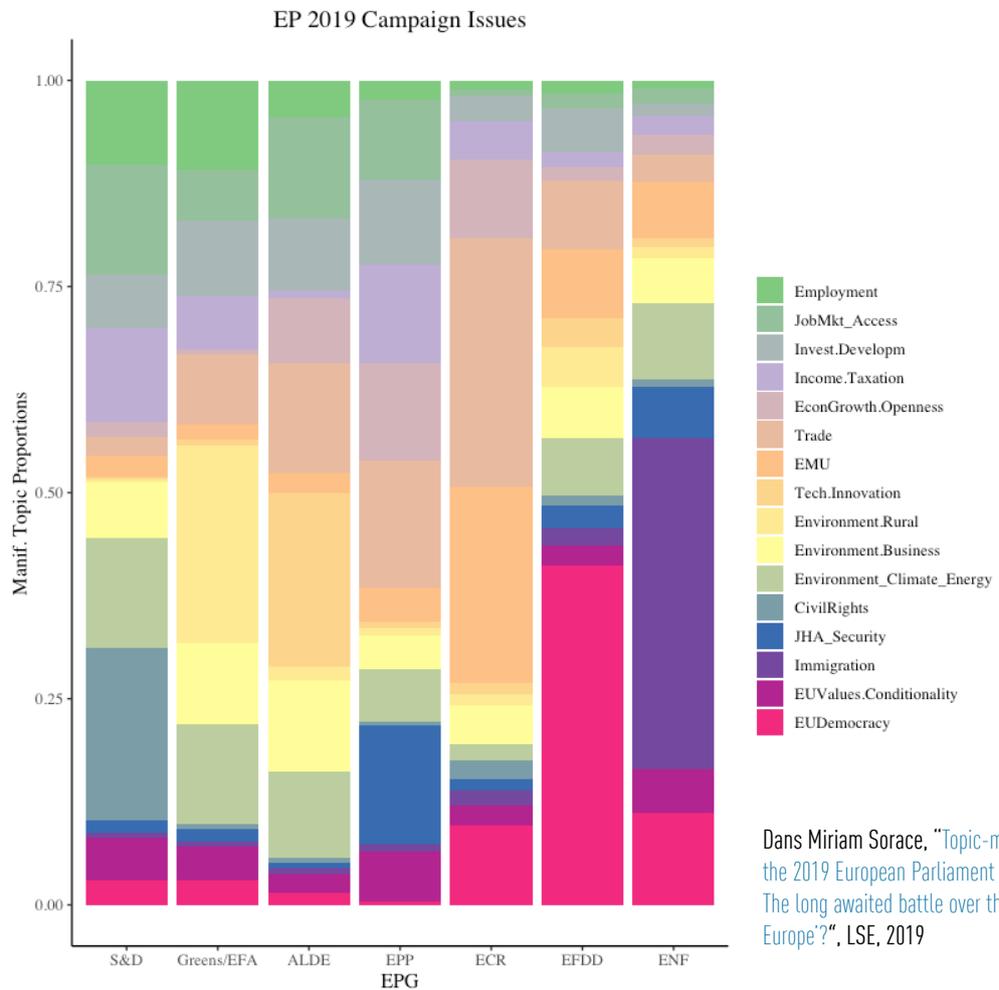
Il conviendra cependant que la prochaine Commission européenne dispose d'une feuille de route ressortant des choix électoraux.

Souhaitons donc que la campagne ait un effet clarificateur. Telle est probablement l'intention du Président de la République française avec son adresse aux Européens du 5 mars dernier énonçant à la fois des principes et des propositions concrètes. Et aussi celle des Verts européens qui lui ont répliqué le lendemain sous forme d'un texte à la fois critique et disposé au dialogue.

---

<sup>12</sup>. Groupe de travail sur les élections européennes, « [La campagne pour les élections européennes : quels thèmes ? quels défis ?](#) », Décryptage, 5 février 2019

GRAPHIQUE 1 ■ Proportion de sujets dans les programmes et les manifestes des groupes de partis européens



Annexe : les familles politiques européennes  
et les Spitzenkandidaten



## LES FAMILLES POLITIQUES EUROPÉENNES ET LES SPITZENKANDIDATEN (TÊTES DE LISTES)

ELECTIONS 2019

### Spitzenkandidaten ?

**SPITZEN : LE SOMMET**  
**KANDIDAT : LE CANDIDAT**

LE SPITZENKANDIDAT EST LA TÊTE DE LISTE D'UNE FAMILLE POLITIQUE EUROPÉENNE AUX ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN. IL/ELLE EST LE/LA CANDIDAT(E) DE CETTE FAMILLE POLITIQUE À LA PRÉSIDENTIE DE LA COMMISSION, SANS QUE CELA NE CONSTITUE UNE OBLIGATION INSCRITE DANS LES TRAITÉS EUROPÉENS.

CETTE PROCÉDURE A ÉTÉ MISE EN PLACE POUR LES ÉLECTIONS DE 2014.

**i** Article 17 § 7 du traité de Lisbonne : "En tenant compte des élections au Parlement européen [...], le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission. Ce candidat est élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent."

**i** La plupart des partis politiques nationaux sont rattachés à des partis européens, et représentés au sein du Parlement européen, à travers les groupes parlementaires.

### QU'EN PENSE LE PARLEMENT EUROPÉEN ?

RÉSOLUTION DE FÉVRIER 2018

PRÊT À REJETER TOUT PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉSIGNÉ QUE SUGGÉRERAIT LE CONSEIL EUROPÉEN ET QUI N'AURAIT PAS ÉTÉ TÊTE DE LISTE D'UNE FAMILLE POLITIQUE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019.

## QU'EN PENSE LE CONSEIL EUROPÉEN ?

PAS FONDAMENTALEMENT OPPOSÉ À CE  
PROCESSUS MAIS DÉSIREUX DE GARDER  
UNE MARGE DE MANŒUVRE  
FACE AUX RÉSULTATS ÉLECTORAUX À VENIR.

> REFUSE TOUTE AUTOMATICITÉ  
IMPOSANT DE DÉSIGNER FORCÉMENT  
LE SPITZENKANDIDAT DE LA FAMILLE POLITIQUE  
ÉTANT ARRIVÉE EN TÊTE LORS DES ÉLECTIONS  
EUROPÉENNES À LA TÊTE DE LA COMMISSION  
EUROPÉENNE.

## QUE FONT LES PARTIS POLITIQUES EUROPÉENS ?

### Parti populaire européen - PPE

#### QUI ?

LES CANDIDATS AYANT LE SOUTIEN DE LEUR PROPRE PARTI  
ET D'AU MOINS 2 AUTRES PARTIS DE 2 ÉTATS DIFFÉRENTS DE L'UE

#### QUAND ?

CONGRÈS D'ÉLECTION DU SPITZENKANDIDAT  
LES 7 ET 8 NOVEMBRE 2018

#### QUEL SPITZENKANDIDAT ?

MANFRED WEBER (PRÉSIDENT DU GROUPE  
PARLEMENTAIRE PPE)



## Parti socialiste européen - PSE

### QUI ?

LES CANDIDATS AYANT LE SOUTIEN DE LEUR PROPRE PARTI  
ET D'UN QUART DES 33 PARTIS  
ET 5 ORGANISATIONS MEMBRES DU PSE.

### QUAND ?

CONGRÈS D'ÉLECTION DU SPITZENKANDIDAT  
LES 22 ET 23 FÉVRIER 2019

### QUEL SPITZENKANDIDAT ?

FRANS TIMMERMANS (VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION  
EUROPÉENNE)



## Conservateurs et réformistes européens

### QUAND ?

ÉLECTION PAR LE GROUPE PARLEMENTAIRE  
LE 13 NOVEMBRE 2018

### QUEL SPITZENKANDIDAT ?

JAN ZAHRADIL (DÉPUTÉ EUROPÉEN)

## Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe

### QUI ?

LES CANDIDATS AYANT LE SOUTIEN DE  
TROIS PARTIS DE TROIS ÉTATS MEMBRES DIFFÉRENTS

### QUAND ?

ÉLECTION  
LE 21 MARS 2019

### QUELS NOMS CIRCULENT ?

ÉLECTION D'UNE "TEAM EUROPE" D'AU MAXIMUM  
7 PERSONNES VISANT CHACUN(E) À OCCUPER  
UN POSTE DANS LES INSTITUTIONS  
EUROPÉENNES, Y COMPRIS LA PRÉSIDENTIE DE LA  
COMMISSION



# Verts européens

## COMMENT ?

PROCESSUS ORIGINAL : CANDIDATURE BICÉPHALE PERMETTANT, COMME EN 2014, DE DÉSIGNER DEUX PERSONNALITÉS QUI DÉFENDRONT LES PRIORITÉS DES ÉCOLOGISTES

## QUAND ?

CONGRÈS D'ÉLECTION DES SPITZENKANDIDATEN  
DU 23 AU 25 NOVEMBRE 2018

## QUELS SPITZENKANDIDATEN ?

BAS EICKHOUT (DÉPUTÉ EUROPÉEN), SKA KELLER  
(DÉPUTÉE EUROPÉENNE)



infographie créée par Christine Verger, Pierre Quénéhen et  
Matthieu Meunier

© Institut Jacques Delors

Directeur de la publication : Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors